

Perspectives du développement du bilinguisme au lycée 110 d'Ekaterinbourg, Slovénie

L'époque où nous vivons est le début du « siècle des connaissances ». Le rôle de l'enseignement de tous les niveaux augmente considérablement. A l'idéal chaque personne désirant s'intégrer à cette nouvelle société basée sur les connaissances doit posséder des compétences d'autoformation constante et passer à « la formation tout au long de la vie ». Le système de l'enseignement « instructif » qui était centré sur le professeur qui transmettait ses connaissances cède la place au système « constructif » où le rôle de l'apprenant dans sa formation doit être progressivement actif. En ce qui concerne le professeur sa tâche principale est l'organisation et la structuration du processus de l'enseignement. Une chose importante est de munir l'élève des stratégies et des outils nécessaires pour un travail en autonomie. L'élève doit savoir apprendre. S'il a la possibilité d'apprendre en plusieurs langues c'est encore mieux parce qu'il peut avoir la vision plus large de différents phénomènes. Une langue étrangère peut être un véritable outil d'acquisition de connaissances à condition qu'on la maîtrise à un bon niveau.

Il y a déjà plusieurs années que nous nous sommes posé la question : est-il possible de donner aux élèves une telle maîtrise de français quand la LE devient un vrai moyen de connaissance du monde comme la langue maternelle ? En plus de réaliser cette tâche dans les conditions d'une école non spécialisée en langues.

Notre réponse était : oui, à condition de créer un systeme d'enseignement (cours +activités extrascolaires) qui se développe et évolue sans interruption.

Pour les cours c'est plutôt une voie intensive, c'est-à-dire, le perfectionnement de l'enseignement à tous les niveaux, car nous ne pouvons pas dépasser la quantité d'heures « officielles » prescrites par le programme d'Etat.

Dans l'extrascolaire la voie extensive prévaut.

Les composants du système des activités extrascolaires qui existent depuis des années :

- Echanges scolaires réguliers avec le collège Marguerite de Navarre et le lycée Louis Bartou de Pau– à partir de 1990.
- Enseignement des SES dans les classes de 10-11ème - à partir de 1993.
- Théâtre francophone, qui a effectué entre autre, des échanges avec Orthez – à partir de 1997.
- Cours de préparation au DELF pour les élèves de la 4 -11ème - à partir de 2005.

2007-08 - 36% des élèves concernés.

2008 -09 - 46%

Pour 2009-10 on prévoie au minimum 56%

Résultats «diplômes » :

2005-2006

5 groupes, niveaux A1, A2, B1. **18** réussites : 9 – B1, 9 – A2.

2006-2007

8 groupes, niveaux A1, A2, B1, B2. **42** réussites : 20 – A1, 9 – A2, 6 – B1, 7- B2.

2007-2008

10 groupes, niveaux A1, A2, B1. **44** réussites : 25 – A1, 10 – A2, 8 – B1, 1- B2.

+2 réussites pour **DFA 1**.

2008-2009

14 groupes, **74** réussites.

2009-2010 16 groupes, on prévoit 90-100 élèves à passer l'examen.

Les diplômes DELF, à notre avis, sont une sorte d'indicateur international du niveau des connaissances des élèves et de la qualité du travail des professeurs. Notre expérience montre que c'est aussi un fort moyen de motivation pour les élèves ainsi que pour les professeurs. Au cours de préparation ils se rendent compte que sans autoformation constante il est assez difficile de passer d'un niveau à l'autre et cela les poussent peu à peu à travailler plus en autonomie. Pour que ce travail soit efficace il faut bien-sûr les munir d'information et d'acquis nécessaires.

- Abonnement au journal « FranCité »(édité à Samara) - à partir de 2006.

Les élèves qui se préparent au DELF y sont abonnés à 100%. C'est plutôt un recueil de textes authentiques + jeux linguistiques liés au contenu des articles. Les rubriques constantes : *Hexagone, Francophonie, Russie, Musique, Cinéma, Apprendrome* etc. Nous essayons plutôt d'exploiter ce journal dans le but d'organisation du travail des élèves en autonomie afin de leur montrer que le français est un moyen d'acquisition de nouvelles connaissances.

- « Camps linguistiques » d'été au mois de juin – jusqu'à 2006. Nous envisageons à « réanimer » ce projet en collaboration avec l'Alliance Française d'Ekaterinbourg.
- Participation des élèves aux concours et olympiades de niveaux différents. Nous motivons les élèves de tous les âges à prendre une part active à ces activités afin, d'une part, d'appliquer leurs compétences en français, d'autre part, de « réchauffer » constamment leur motivation.

Nous faisons partie du projet de l'Ambassade de France sur la création des sections bilingues en Russie dès le début (2007). La participation aux séminaires de formation organisés par l'Ambassade nous a permis d'abord à comprendre ce que c'est et puis comment s'y prendre pour que ce travail soit efficace. Bien-sûr, c'est nouveau pour nous et souvent il surgit pas mal de questions, mais le soutien constant de l'Ambassade nous donne de l'audace à continuer.

A partir de cette année nous avons ouvert une section bilingue d'après la Charte signée entre le lycée 110 et l'Ambassade de France. C'est notre première expérience et pour qu'elle ne soit pas la dernière nous sommes certains qu'il faut créer un **système**, un vrai système du bilinguisme qui englobe tous les niveaux : du primaire (on étudie LE à partir de la 2ème) à la 11ème (la terminale russe). Ce sera, bien-sûr, notre modèle à nous qui corresponde à notre type d'établissement et qui s'inscrive logiquement au système déjà existant.

Le primaire (1-ère – 4ème) nous considérons comme l'étape de formation des « acquis de base » stables + développement bilingue à travers des chansons, des poèmes, des jeux dans le cadre des activités extrascolaires. A partir de cette année ces groupes fonctionnent et englobent 85% des élèves des 2-3èmes. En 4ème les élèves peuvent avoir 2 heures supplémentaires avec le cours de préparation au DELF A1. A notre avis l'étape du primaire est très importante et à condition d'un travail sérieux peut rendre beaucoup plus dynamique l'enseignement ultérieur.

Le secondaire (5ème – 8ème) est l'étape d'initiation et de passage possible à une section bilingue. La Charte prescrit qu'une section bilingue ne peut s'ouvrir qu'à partir de la 8ème avec les élèves qui ont atteint le niveau A2. Cette année pour six groupes des classes de 5-7ème nous avons une heure supplémentaire pour initier les élèves à une DNL (la géographie). Ces cours font partie du cursus. Le système des activités extrascolaires s'y ajoute. Ces groupes-là vont se servir de base à l'ouverture d'autres sections bilingues.

Le « portrait » de notre section bilingue ouverte en septembre 2009 à la base de la 8ème « D » :

- 16 élèves qui apprennent le français à partir de la 2ème
- 2 h supplémentaires de français à partir de la 4ème (DELF)
- le diplôme A1 en 5ème
- Cette année ils ont passé avec succès examen du niveau A2 (meilleur résultat – 91)
- A partir de l'année passée ces élèves font du théâtre francophone, ils ont participé avec succès à deux festivals régional et municipal.
- Ils prennent une part active aux différents concours et olympiades.
- Cette année ils ont 1h de DNL (géo)
- Autoformation : journal « FranCité », livres, magazines authentiques, ressources Internet (le site de TV5), films, chansons.

En 10ème une deuxième DNL va s'ajouter : 1h de SES.

Comment on prévoit à évaluer les élèves de la section bilingue ? L'évaluation en français est le DELF, en 11ème + « évaluation section bilingue » prévue par la Charte. La préparation au DELF est une partie intégrante du système de l'enseignement du français au lycée depuis 2005, en plus c'est une évaluation de très haut niveau, alors pourquoi ne pas l'utiliser ?

L'évaluation courante comprend plusieurs aspects, ce qu'on essaie de faire c'est d'exploiter au maximum la créativité des élèves.

L'autoévaluation prend de l'ampleur. Parmi les derniers projets on peut citer les deux :

- « Est-ce que je sais corriger ? » Les élèves de la section bilingue qui se croient capables de corriger les copies de leurs copains ou des élèves de petites classes peuvent le faire sous contrôle du professeur. Selon l'opinion des débutants c'est une expérience extraordinaire.
- « Est-ce que je sais enseigner ? » Les bénévoles de la section travaillent avec les élèves de la 5ème qui ont des problèmes en français. Eux-mêmes ils s'entendent sur le jour, l'heure et la durée du cours. Ils sont évalués chaque trimestre sur les progrès des élèves de la 5-ème. Le rôle du professeur est de consulter ses jeunes collègues en herbe.

L'évaluation en DNL : en 11ème : « évaluation section bilingue » prévue par la Charte. Avant la 11ème on prévoit la passation de deux examens professionnels : DFP du Tourisme et de l'Hôtellerie et DFP du Français des Affaires. Bien-sûr, on ne peut pas dire que ces examens sont proprement dit l'évaluation de la géo et des SES. Mais cette « débouchée pratique » des connaissances acquises en DNL pourrait devenir pour les élèves, d'un côté, un moyen de motivation à présent, de l'autre côté, un avantage professionnel dans l'avenir. D'autant plus cet apprentissage « préprofessionnel » serait une sorte de passerelle entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Maintenant nous sommes en train de réaliser un nouveau projet avec l'Institut du tourisme (Université pédagogique) pour les élèves de la section bilingue. Les professeurs de l'Institut font des cours en russe sur le tourisme et l'hôtellerie au programme harmonisé avec celui du CCIP. Outre les cours les élèves vont avoir de la pratique aux hôtels d'Ekaterinbourg pour faire connaissance du monde professionnel. Quand ils vont se préparer à l'examen DFP il sauront déjà des notions essentielles en matière. Il ne s'agit pas de ce que tous vont travailler dans le domaine du tourisme. La préparation aux examens professionnels donnerait des compétences utiles dans la vie future professionnelle, des compétences universelles (communication professionnelle, initiation au management et marketing) qui sont valables pour toutes les professions.

Pour cette section bilingue on prévoit un projet « diplômes » le suivant :

8ème – DELF B1

9ème – diplôme du Français Professionnel du Tourisme et de l'Hôtellerie

10ème – DELF B2

11ème – diplôme du Français Professionnel du Français des Affaires + évaluation « section bilingue ».

Il est incontestable que l'enseignement bilingue répond aux tendances intégratives du monde contemporain et donne aux élèves un accès plus large aux sources d'information dans tous les

domaines, leur permet d'acquérir des compétences nécessaires pour la formation tout au long de la vie. Dans l'avenir cela leur donnera la possibilité de concurrencer avec succès au marché de travail y compris le marché européen et mondial.

Nous, les professeurs des sections bilingues, pouvons de notre part les aider. Ce travail n'est pas très facile et il y a beaucoup de choses à faire. Mais ce n'est que le premier pas qui coûte. Vouloir c'est pouvoir.

Liudmila Gavrish,

Professeur de français du lycée 110 d'Ekaterinbourg,

Coordinatrice des projets « DELF junior /DFP », « Sections bilingues »